

RÉGULATION DES MARCHÉS : une nécessité pour l'agriculture

■ **"Non, l'agriculture n'est pas un secteur comme un autre. Et c'est à ce titre qu'il faut impérativement mettre en place une régulation au niveau mondial",** estime **Momagri**, invité à venir présenter une synthèse de ses travaux lors de la session de la chambre d'agriculture, le 29 juin dernier.

"Jusqu'aux années 80, l'agriculture était un secteur protégé", rappelle Bastien Gibert, consultant au sein de Momagri, un groupe de réflexion créé par des coopératives agricoles. Puis l'économie s'est mondialisée, entraînant libéralisation et dérégulations. "Dans le même temps, est apparue l'idée selon laquelle le libre échange total permettrait de lutter contre la pauvreté, en stabilisant les prix à la hausse".

Puis est survenue la crise financière, bientôt suivie par la crise économique et alimentaire. "Elle aura au moins permis de se rendre compte que le marché ne peut pas apporter toutes les solutions". Notamment parce que la libéralisation accroît la volatilité des prix et maximise les risques. "Et l'on se rend compte que, sans régulation, qui était un gros mot en 2005, au moment où nous avons lancé Momagri, on ne peut plus envisager l'agriculture, aujourd'hui".

RÉGULER SANS ENTRAVER

Mais comment réguler les marchés, sans entraver le fonctionnement ? Comment sécuriser les revenus agricoles à l'échelle mondiale, condition indispensable à la

durabilité de l'agriculture ? "En commençant par créer une organisation mondiale de l'agriculture, constituée de toutes les instances compétentes : FAO, OCDE... , répond Momagri. Et en définissant un prix d'équilibre, par grande région et par produit, sur les marchés agricoles internationaux". Puis en choisissant une zone, autour de ce prix d'équilibre, au sein de laquelle les prix de marché ne seraient pas régulés. "Les économies réalisées serviraient alors à réguler le marché quand le prix sort de cette zone".

Si l'idée paraît séduisante, reste à savoir si elle a des chances de s'appliquer un jour ! "On ne peut pas attendre indéfiniment, estime Jacques Jaouen, le président de la chambre d'agriculture. Notre capacité de résistance est mise à mal. Et Bruxelles me semble bien plus préoccupée par le budget de la PAC que par la régulation". "La régulation n'a jamais autant été à la mode, répond Bastien Gibert. Et Momagri est écouté avec une oreille attentive, y compris aux Etats-Unis ou en Angleterre. ". Mais nul n'est prophète en son pays ! "Ici, le pessimisme est latent". ■

Chantal Pape



Bastien Gibert, consultant
au sein de Momagri.

Arrêté modificatif Directive nitrates : La chambre dit non

"Comment faire pour réduire de 30 à 40% les apports d'azote d'ici 2015 dans les bassins versants algues vertes ? Ce n'est pas réalisable, s'est exclamé Michel Tanné à propos du projet modifiant l'arrêté relatif au 4^e programme d'action de la Directive Nitrates. Le plan gouvernemental est trop rigide, trop rigoureux". Ce qui a poussé la chambre agriculture à se prononcer contre. "Il faut que les objectifs de réduction des flux d'azote soient réalistes quant aux délais et compatibles avec le maintien du potentiel économique agricole et humain sur ces territoires". Et Jacques Jaouen de réclamer des investigations scientifiques plus poussées. "Et si on se trompait ? Et si on se rendait compte, après avoir serré les écrous et fait disparaître l'agriculture que les algues vertes sont toujours là ?"

Dossiers administratifs : le Préfet s'engage

Comme il l'avait fait pour les contrôles en exploitation, à l'automne 2008, Pascal Mailhos, le Préfet du Finistère, a profité de la session de la chambre d'agriculture pour s'engager à travailler avec la profession agricole afin d'améliorer l'instruction des dossiers administratifs. "Les agriculteurs sauront plus rapidement si un dossier est accepté ou refusé. Et auront une plus grande lisibilité de ce qui s'applique dans leur cas".